

Pas de droit sans accueils

FEMMES Une association a repris le flambeau du CIDFF liquidé en 2015. Le but : une présence dans les communes.

EMMANUELLE FÈRE
e.fere@sudouest.fr

En février 2015, le Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF) Pyrénées-Atlantiques était liquidé. Mais sa mission essentielle, d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes se devait de subsister. Dès juin 2015, l'état finançait des permanences à Pau et à Bayonne, avec en ligne de mire, la renaissance d'un CIDFF.

L'Association pour l'égalité des femmes et des hommes Pyrénées-Atlantiques (AEFH 64) reprend le flambeau. Créée en février 2016, sous l'égide de la Fédération nationale des CIDFF, elle propose l'information juridique des femmes grâce à des permanences à Bayonne et à Pau. Celles-ci sont tenues par Claire Besset-Sabalo, juriste en CDI depuis septembre 2016. L'association tient aussi par l'énergie déployée par la présidente de l'AEFH 64, Marie-Hélène Ville-Moze, magistrate retraitée, et par trois autres bénévoles.

Cyber-sexisme

« L'information juridique est le cœur de notre mission : droit de la famille, baux, séparation, divorce, enfants, autorité parentale, surendettement, violences conjugales », énumère Marie-

Hélène Ville-Moze. En 2016, près de 2 000 personnes ont été reçues en entretien individuel. Mais le travail de terrain est bien plus large, dans la lutte pour l'égalité, dont l'orientation professionnelle pour remettre les personnes à l'emploi. « Nous allons également dans les établissements scolaires, nous sommes très sollicitées. Dans les classes de 4^e et de 3^e, nous intervenons sur la cyber-violence et le cyber-sexisme, car une partie de la violence trouve ses racines dans les stéréotypes », avance la présidente.

L'AEFH 64 travaille avec le CNIDFF, l'état, la Région, le Département, la Caisse d'allocations familiales (CAF), et les communes. Depuis mercredi, elle emploie une deuxième juriste, à mi-temps. Le but : multiplier les permanences d'accès au droit. Pour cela, l'AEFH 64 a besoin du soutien financier des Villes, pour bénéficier d'un local au plus près des usagers du service. « 1 200 à 1 500 euros par an sont suffisants pour avoir un accueil. C'est le message que nous faisons passer auprès des élus locaux », précise Marie-Hélène Ville-Moze.

« On ira partout »

La Ville de Saint-Jean-de-Luz est déjà un soutien de poids, de même que celle d'Hasparren, où se tiennent des permanences mensuelles. La subvention promise par une commune de l'agglomération bayonnaise devrait permettre d'ouvrir une permanence



Claire Besset-Sabalo salariée de l'AEFH 64 et Marie-Hélène Ville-Moze, présidente. PHOTO J.-D. CHOPIN

supplémentaire dans le courant de l'année. « S'il y a le soutien des communes, on ira partout », s'enthousiasme la présidente Marie-Hélène Ville-Moze.

La culture est un autre moyen de gagner du terrain. L'AEFH 64 organise ou promeut des manifestations (rencontres, pièces de théâtre) pour faire évoluer les mentalités.

AEFH64: 0637957822 et cidffpaubayonne@orange.fr

DES PERMANENCES ET DES RENCONTRES

INFORMATIONS JURIDIQUES

BAYONNE (Atherbea), 14, rue Jacques-Laffitte. Mardi et vendredi de 10 heures à 16 heures sur rdv.
PAU (Complexe de la République), rue Carnot. Lundi et jeudi, de 10 heures à 16 heures, sur rdv.
SAINT-JEAN-DE-LUZ, permanence mensuelle au centre social Sagardian.
HASPARREN, groupe de soutien

mensuel à la parentalité. ÉVÈNEMENT CULTUREL

Dans le cadre de la Journée internationale des femmes (8 mars), une rencontre a lieu à Bayonne, demain, avec Marie Gloris-Bardiaux-Vaiente, scénariste de bande dessinée, sur « La Place des femmes dans la bande dessinée et la littérature ». À 16 heures, à la Librairie de la rue en pente, 29, rue Poissonnerie.